

DECEMBRE 2007 I.P.N.S

Infos Village

Etrécourt-Manancourt

JOYEUX NOËL



Bonne Année

JOYEUSES FÊTES



SOMMAIRE

☆ BONNES FÊTES

Message de Noël

Invitation

Le théâtre des A.C.P.G-C.A.T.M

☆ QUESTION D'ARGENT

Brûlantes factures

Subvention cantine

Mes chères bordures !

☆ A SAVOIR

Votre courrier

Rappel

Chiens dangereux

État Civil

11 novembre

On n'a pas tous les jours 20 ans !

Avis aux enfants

☆ LE JEU DE FIN D'ANNÉE

Le Dingbats

MESSAGE DE NOËL

Que ces fêtes 2007 soient pour vous des moments agréables, de joie, de bonheur et de paix. Tous ces instants sont à vivre intensément et à partager avec la famille et les amis. Que "nos chères petites têtes blondes" passent cette période dans l'émerveillement du charme magique et du rêve que procure l'attente du père Noël. Oublions nos soucis du quotidien, laissons nous transporter dans la douce quiétude qui nous fait revivre nos souvenirs parfois lointains des Noëls de notre enfance.

Que ces moments apportent l'espoir et le réconfort aux personnes qui souffrent, aux isolés et à toutes celles qui doutent et perdent confiance devant les difficultés qui les accablent. Sachons leur apporter un peu de réconfort, un sourire, une parole, un geste, c'est bien souvent les choses qui paraissent les plus anodines, les meilleurs remèdes aux maux et souffrances cachés.

Que 2008 vous apporte, santé, paix, travail, bonheur et espoir. Ce sont là les vœux que l'équipe municipale, les agents communaux et moi même, formulons pour vous et vos familles au seuil de cette nouvelle année.



LE RIRE SERA LÀ !



Dimanche 27 janvier 2008 à 14h30

Salle des fêtes

La section des A.C.P.G-C.A.T.M vous invite avec le concours de la troupe de la G.A.I.T.E à vous distraire en découvrant les deux pièces en Picard:

ECH REMINBREMINT

ECH RÉVEILLON

SOYEZ NOMBREUX AU RENDEZ-VOUS !

INVITATION

Comme chaque année, c'est entouré des membres du conseil municipal et des agents communaux, que j'aurai le plaisir de vous accueillir à la salle des fêtes le :

samedi 12 janvier 2008

à partir de 14h30



pour les traditionnels vœux à la population.

Nous espérons que vous répondrez nombreux à notre invitation. Cette rencontre sera pour beaucoup d'entre nous l'occasion de faire connaissance **avec les nouveaux habitants de la commune**. La vie actuelle laisse peu de temps pour les échanges, nous pourrons ainsi mettre à profit ces moments pour apprendre à mieux se connaître.

Les lauréats des prix du concours des maisons fleuries 2007 seront récompensés au cours de la cérémonie. C'est autour de la table où sera servi le verre de l'amitié que se clôturera cet après midi consacré aux vœux.



BRÛLANTES FACTURES

Si les propriétés de l'eau depuis le fond des âges sont reconnues et utilisées pour la lutte contre les incendies, les fuites de vos canalisations peuvent malheureusement « mettre le feu à vos finances » si elles ne sont pas détectées à temps. Depuis deux ans quelques administrés ont eu la désagréable surprise de voir leur consommation d'eau "brûler" leurs économies.

Vous avez deux factures dans l'année, mais un seul relevé sur octobre. Ce qui fait un seul contrôle dans l'année. Une fuite qui dure une année risque de coûter cher. Afin d'éviter ce genre de désagrément faites des contrôles périodiques, avec un relevé le soir et un autre le matin, la consommation de la nuit étant pratiquement nulle, vous pourrez ainsi déceler les éventuelles fuites.

De par le règlement de l'eau, vous êtes propriétaires et responsables de votre branchement, qui commence à la prise de la canalisation communale et comprend : votre vanne, votre tuyau et compteur. Si quelques fuites sont détectées par des consommations exorbitantes, de nombreuses autres avant compteurs ne le sont malheureusement pas, ou pas signalées. Si nous voulons rester maîtres en partie de notre gestion de l'eau, soyons vigilants et honnêtes en effectuant les réparations qui nous incombent, en signalant les fuites et en remplaçant les compteurs "engourdis".

La survie du système dépend de notre efficacité. Ce serait moins contraignant pour la commune de céder le réseau au privé, mais les factures deviendraient « brûlantes » pour tous.



SUBVENTION CANTINE

Depuis la rentrée de septembre les enfants de la maternelle et du primaire ne sont plus transportés le midi et doivent prendre leur déjeuner à la cantine du SIVOS. Avec ce gain de transport, le Conseil Général donne une participation afin de diminuer le prix du repas, qui a donc été revu à la baisse. Le ticket de repas est fixé à 1€75 pour l'année scolaire. La communauté de communes du canton de Combles participe aussi à concurrence de 0,30€ par repas pour les élèves de la maternelle et du primaire. Cette subvention est versée sous condition d'un nombre minimal de 30 repas pris par élève lors de l'année scolaire. Vous devrez faire valider le nombre de repas par le SIVOS de Moislains et fournir un RIB pour que la subvention vous soit versée directement par la communauté de communes en fin d'année scolaire.



AVIS AUX ENFANTS

Le samedi 22 décembre à 16h

Le Père Noël fera une distribution de friandises :

Chez "Domi" Café-Epicerie



MES CHÈRES BORDURES !

IL y a à peine quelques décennies, nos villages ne possédaient pratiquement pas d'équipements. Pas de voirie, pas d'aménagements publics, des locaux sans chauffage central et parfois sans eau courante (salle des fêtes) les orties envahissaient les talus, c'était "l'après guerre". Aujourd'hui l'environnement s'est beaucoup amélioré dans tous les domaines, mais le respect des biens et des choses n'est malheureusement pas toujours observé. Si la plupart des citoyens se sentent responsables de ce patrimoine communautaire, d'autres n'ont pas le sens de la responsabilité dans ce domaine. Aujourd'hui les travaux de voirie **coûtent très cher**. Si certains d'entre nous ont eu la chance de profiter déjà depuis plus de trente ans de bordures et d'accotements aménagés, d'autres attendent toujours pour profiter de ces équipements. Des règles avaient été mises en place à l'époque des premiers travaux pour préserver la voirie, les panneaux interdisant le stationnement des engins lourds sont toujours en place mais très peu respectés. Des tronçons de voirie de quelques dizaines de mètres, ainsi que des réparations moindres ont déjà du être effectués, à cause parfois de négligence ou de manque de structures professionnelles. Les nuisances dans ce domaine sont souvent inversement proportionnelles aux contributions financières consenties en terme de taxes. Grâce à la mise en place d'exonération de taxe pendant quelques années, il arrive que des entreprises qui de par leur nature sollicitent fortement la voirie, naissent et disparaissent avant d'avoir apporté leur contribution fiscale.

Dans ces propos, Il n'est pas question de culpabiliser qui que ce soit, mais de responsabiliser au maximum tous ceux qui travaillent avec des engins lourds. On peut remarquer que certains utilisateurs se sont donnés les moyens de faire des aménagements intérieurs qui supportent les charges et ont créé des accès à la rue en dur qui préservent la voirie.

Les effets de la décentralisation provoquent des retombées en cascade, les départements et régions ont de nouvelles charges et redistribuent différemment leurs aides aux collectivités. Aujourd'hui les communes reprennent à leur compte la compétence voirie dans son intégralité. Nous avons la chance d'être traversés par deux voies départementales pour lesquelles le revêtement (pas les bordures) reste à la charge du département, ce qui nous aide à réaliser quelques économies. En conclusion, je dirai qu'il faut absolument préserver l'existant, tout ce qui sera dépensé pour les réparations dues à la négligence ne pourra être investi dans des projets structurants nécessaires au développement communal.

VOTRE COURRIER

Si vous voulez que votre courrier arrive bien à votre domicile, il faut que le numéro de votre habitation et le nom de votre rue soient exacts. Les personnes qui effectuent désormais la distribution du courrier ne connaissent pas vos noms et se repèrent uniquement aux rues et numéros. **Pensez à faire rectifier votre adresse le cas échéant.** Le mieux serait d'inscrire votre nom, numéro et adresse sur votre boîte aux lettres.

RAPPEL

Si vous voulez voter en 2008 dans la commune, n'oubliez pas de vous faire inscrire sur les listes électorales avant **le 31 décembre**. Comme déjà signalé à plusieurs reprises, l'inscription n'est pas automatique, (sauf pour les jeunes déjà recensés militairement qui eux sont inscrits automatiquement) il ne suffit pas d'être résidant dans la commune pour figurer sur la liste électorale. N'attendez pas que le délai soit passé vous risqueriez d'être déçus lors du prochain scrutin.

CHIENS DANGEREUX

Ces derniers temps j'ai pu constater que des chiens de type "molosse" séjournent sur le territoire communal et pour lesquels je ne saurais déterminer la catégorie. Suite aux dramatiques accidents causés par des chiens au cours de l'année, je rappelle aux propriétaires que si ces animaux sont classés en 1ère ou 2ème catégorie, ils doivent être muselés et tenus en laisse sur la voie publique. Soucieuse de garantir le contrôle des chiens dangereux en cas de défaillance de leurs propriétaires ou détenteurs, **la loi du 6 janvier 1999 a confié des prérogatives spécifiques au maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police, pour isoler, voire éliminer un animal menaçant.**

Chaque détenteur de chien, dangereux ou pas doit prendre les précautions d'usage afin d'éviter les accidents, leur divagation est interdite. **Toute morsure est désormais à déclarer en mairie.**

ÉTAT CIVIL**Une pensée pour :****Jeannine RAUX**

qui nous a quitté le :

le 31 octobre

Toutes nos sincères condoléances
à la famille**Nos meilleurs vœux de bonheur à :****Bernard CASSEL**

et

Brigitte HÉNOCQ

Qui ont dit oui le 10 novembre

ON N'A PAS TOUS LES JOURS VINGT ANS !

C'est vrai que l'on n'a pas tous les jours 20 ans ! C'est ce qu'ont dit les membres de l'association de l'Etri-Man's Club en préparant leur repas dansant d'anniversaire. Menu choisi pour l'exception, ambiance et musique pour tous, rien ne manquait pour que cette soirée soit une réussite pour la joie des participants et le bonheur des membres.

Déjà vingt ans que ces "jeunes de l'époque", entraînés par leur président M Philippe Boulant, ont fait le pari d'apporter un peu d'animation dans notre commune, ce qu'ils ont parfaitement réussi. Pendant toutes ces années l'association a



Une salle animée et bien remplie

a aussi organisé des arbres de Noël, des spectacles, des sorties à prix réduits et offre tous les ans pour Noël des chocolats aux personnes du 3ème âge. Si aujourd'hui, ces "jeunes d'hier" ont pris un peu d'âge, ils ont gardé toute l'énergie et l'enthousiasme qui les stimulent. En attendant le 30ème anniversaire, souhaitons leur de garder "la foi" et d'intégrer dans leurs rangs la relève de demain.

11 NOVEMBRE

Comme chaque année l'association des anciens combattants, les membres du conseil municipal accompagnés d'une quarantaine de personnes, pour la plupart des fidèles habitués, se sont rendus au monument aux morts en cette journée pluvieuse du souvenir. Dépôt de gerbe, appel aux morts, minute de silence et lecture du message du secrétaire d'état aux anciens combattants. Une délégation s'est rendue au cimetière Anglais pour y déposer une gerbe. Comme de coutume, la municipalité a offert le vin d'honneur à la mairie. C'est à la salle des fêtes, autour d'une bonne table que se sont retrouvés les participants au repas du souvenir. Merci aux membres de la section des ACPG CATM et à leur président M Hubert Carlier pour l'organisation de cette marquante " journée " qui nous rappelle

notre devoir de mémoire et aussi aux quelques enfants qui font l'effort de participer. Ils auront je l'espère, à cœur de prendre le relais pour continuer à honorer ceux auxquels nous devons tant.

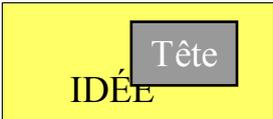


Des milliers de stèles et de croix



DINGBATS : Règle du jeu

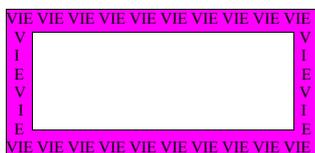
Un Dingbats est un jeu de mots ou une expression connue qu'il faut découvrir grâce aux mots eux-mêmes (suivant leur forme, leur placement, leur graphisme etc.) ou aux illustrations insérées dans les mots.

Exemple →  = Une idée derrière la tête

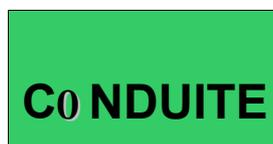
1



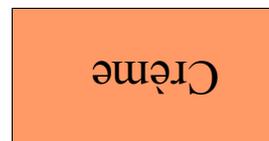
2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



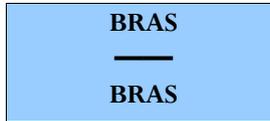
17



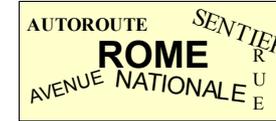
18



19



20



21



22



23



24



Un petit cadeau attend les participants. Vous inscrivez les réponses correspondants aux numéros sur papier libre, sans oublier de mentionner votre nom. Les lots seront attribués en fonction du nombre de bonnes réponses et du délai de réponse. Vous avez jusqu'au 28 décembre pour participer à ce petit jeu. Les internautes peuvent faire parvenir leur réponses par Mail : j.coquette@wanadoo.fr.

Les anciens habitants qui consultent "Infos Village" sur le site de la commune peuvent eux aussi participer. Leur cadeau sera virtuel et transmis à leur adresse électronique. Bonne réflexion à tous !

